jeudy 20 avril 1765

15

Reponse à la plainte de m.r David

Si les Regles quon doit suivre dans la composition dun Eloge académique avoient été aussi generalement connües quelles pourroient l'être celles de m.r Le cat n'auroit pas essuyé les mauvaises interprètations quon en a faites.

Tous ceux qui ont bien merité dans la carriere des sciences et des arts, ne doivent pas etre confondus aux yeux de la posterité : chacun a eu sa portion de talens, et un caractere distinctif, quil faut apprécier dans les eloges. Le tendre aveuglement que causent les liens du sang ou de l'amitié ne permet ~~pas~~ guere ~~cette~~ appréciation : après les ~~qualités~~ connoissances necessaires accompagnées du jugement et du gout, l'impartialité est la premiere qualité d'un historien. Le panegyriste peut y manquer, s'il le juge à propos, mais ni luy ni son heros ne peuvent encore qu'y perdre.

je consens, avec plaisir, et je desire même que l'eloge que j'ay fait de m.r Le cat soit jugé rigoureusement, pourvu que ce soit d'après les vrays principes. s'ils m'ont induit en erreur, je me corrigerai avec plus de ~~plaisir~~ satisfaction quon n'en a eue me à faire des reproches injurieux et insultans. ces principes se peuvent tirer des excellentes productions que nous avons en ce genre. m. de fontenelle, qui s'est autant distingué par sa douceur et son honnêteté, que par le zele qu'il a eu pour la gloire de l'académie des sciences, n'a pas cru devoir dissimuler les deffauts des academiciens. ~~il etoit~~ sans doute penetré, d'une verité incontestable, c'est que les actions des hommes peuvent seules

ACADEMIE ROYALE CHIRURGIE C N

ARC 1 d 2 n° 18 (8)

les rendre louables : que l'écrivain qui loue ce qui n'a pas mérité d'être loué, a travaillé envain ; et que celuy qui blameroit ce qui est digne d'éloges, se deshonoreroit sans porter la moindre atteinte à la reputation de celuy ~~dont~~ il auroit mal jugé. il faut que le peintre soit conduit par son modele, et qu'il s'y assujettisse ; et cela est si certain qu'on trouve dans les ouvrages de m. de fontenelle plusieurs tableaux où il n'y a pas la moindre trace de louanges ; parceque le sujet ne luy en avoit pas fourni la matiere. il ne faudroit pas un grand effort pour prendre ~~ces~~ certains eloges à contre sens : et la prévention ~~avantageuse~~ les prendroit aisement pour une critique fletrissante.

m. carré, par exemple, mort en 1711, n'est presenté que comme un pauvre que les circonstances ont fait geometre, qu'il n'a atteint qu'à la mediocrité, et que les femmes ont porté. voilà exactement la base de l'eloge que m. de fontenelle a consacré à sa memoire.

" fils d'un laboureur de la brie, il aima mieux tomber dans l'indigence " que de se faire ecclésiastique. il trouva un azyle chez le pere malbranche. " après sept ans, le besoin de se faire quelque sorte d'établissement et quelques " fonds pour sa subsistance l'obligerent de sortir de chez le p. malbranche, " et d'aller montrer en ville les mathématiques et la philosophie. je ne " sais, dit m. de fontenelle, par quelle destinée particuliere il eut " beaucoup de femmes pour disciples. la premiere de toutes qui s'apperçut " bien vite qu'il avoit quantité de façons de parler vicieuses, luy dit " qu'en revanche de la philosophie qu'elle apprenoit de luy, elle luy " vouloit apprendre le françois.... enfin il se trouvoit (avec les femmes) " à la tête d'un petit empire inconnu, qui ne se soumettoit qu'aux lumieres, " et n'obéissoit qu'à des demonstrations.

" L'occupation de montrer en ville n'est gueres moins opposée à l'étude
" que la dissipation des plaisirs. il est vray qu'on s'affermit beaucoup dans
" ce qu'on sçavoit, mais il n'est gueres possible de faire des acquisitions nouvelles
" surtout quand on a le malheur d'être fort employé. aussi s'en falloit il
" beaucoup que m. cassé n'ait été aussi loin dans les mathematiques qu'il y
" pouvoit aller: il voyoit avec admiration et avec douleur le vol elevé
" et rapide que prenoient certains géometres du premier ordre, tandis que
" le soin de sa subsistance le tenoit malgré luy comme attaché sur la terre

n'est ce pas mettre un trés au dessous de la mediocrité du côté des talens dans un ~~d~~eloge academique? qu'on ne dise pas que ce sont les ombres du tableau: c'est le tableau luy même que l'academie des sciences a conservé pour faire partie de son histoire.

l'éloge de m. parent, grand mecanicien, mort en 1716 nous offre un autre exemple de la liberté qu'on doit prendre ~~d'en~~ parlant de ses membres...." les connoissances fort étendues de cet academicien, jointe à son
" impetuosité naturelle le portoit à contredire assés souvent sur tout, quelque
" fois avec précipitation, souvent avec peu de menagemens. la recherche
" de la verité demande dans l'academie la liberté de la contradiction; mais
" toute societé demande dans la contradiction de certains egards, et m.
" parent ne se souvenoit pas assés que l'academie est une societé.

à ce blame sur le caractere succede le trait ~~[illegible]~~ qui suit sur le talent
" on luy a reproché d'être obscur dans ses écrits, car nous ne dissimulons
" rien, et nous suivons en quelque sorte une loy de l'ancienne egypte,
" où l'on discutoit devant des juges les actions ~~[illegible]~~ et le caractere des morts,
" pour regler ce qu'on devoit à leur memoire.

je demande ~~aux~~ qu'il ne soit permis de faire connoître quels seront [illegible] juges pour l'examen de mon

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ACADEMIE ROYALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE C N

4

eloge, les faits que j'ay dissimulés, afin de ne point affoiblir l'idée qu'on ~~avoit~~ auroit de la personne et des talens de M. le cat. peut etre ay-je eu tort, et me trouverois-je repréhensible aux yeux de ceux qui ont l'honneur de leur corps en haute recommandation. je le prouverois contre moy même par un exemple academique très frappant et tout à fait analogue à la circonstance.

M. mignard 1er peintre du Roy mourut en 1695. Mde la Comtesse de feuquieres sa fille, avoit des memoires d'après lesquelles elle fit faire en 1730, par M. l'abbé de monville, la vie de son pere; ~~ouvrage~~ ~~qui~~ c'est un ~~livre~~ ~~qui~~ monument respectable de sa pieté et de sa tendre reconnoissance ~~p~~ cet ouvrage est dedié au Roy. L'academie Royale de peinture a publié en 1752 les vies des premiers peintres du Roy, depuis M. le brun jusqu'à present. on y a inseré la vie de M. mignard par M. le comte de Caylus, prononcée à l'academie le 6 mars 1751.

L'illustre auteur dit que mignard „ aimoit son art: mais on peut dire „ avec la meme verité qu'il ne l'aimoit que dans l'esperance d'arriver aux premieres „ places, et d'obtenir par son moyen les faveurs de la fortune. né ambitieux „ et devoré du desir insatiable des richesses, il se connoissoit assés pour appercevoir „ qu'il n'avoit pas un genie trop fecond, et que toutes les fois qu'il avoit de „ grands sujets à traiter, ils luy couteroient des peines infinies: que ses „ ouvrages manquant de ce feu qui fait oublier les defauts, ils ne se „ soutiendroient qu'autant qu'il y mettroit de la correction et de l'exactitude &c.

il a dit plus bas ... qu'il ne négligeoit aucune espece d'intrigues pour se faire des amis et balancer la reputation de le brun, s'il ne pouvoit la detruire; plus bas, que par ses intrigues ou ses caprices il fit plusieurs fois augmenter ou diminuer les pensions de l'academie.

~~... usage du credit~~

ne pourroit on pas dire que la memoire de ce premier peintre du Roy est outragée par le recit ~~qu'on fait~~ du mauvais usage qu'il a fait de son credit. devoit on dissimuler ces taches? l'academie ne l'a pas pensé: car dans la même séance, M. Coypel directeur, remercia publiquement M. le comte de Caylus, et son discours est pareillement imprimé; en voicy quelques fragmens

« vous venés, Monsieur, de nous peindre M. Mignard, de maniere que quelques uns de ces curieux qui ont été en commerce avec luy croyoient le revoir, et que ceux qui ne l'ont jamais vu, se sont retracé avec plaisir, ce qu'ils en ont entendu dire.

vous convenés des defauts de ce peintre avec une sincerité qui ne permet pas de douter du bien que vous dites de luy; et la portion de merite que vous luy accordés suffit pour assurer sa memoire.

…ADÉMIE DE MÉDECINE

vous n'avés pas eu crainte d'en dire trop quand vous avés parlé des procedés de M. Mignard avec l'academie. pourquoy donc en écrivant les vies des peintres et des sculpteurs qui nous ont precedés, aurions nous des menagemens que l'histoire n'a pas même pour les tetes couronnées? dans tous les pays, l'histoire ose, en parlant des souverains qui ne sont plus, devoiler, pour l'instruction de ceux qui leur succedent, ce qu'elle a dû tenir caché jusqu'à la mort de ces maîtres du monde.

la certitude que tôt ou tard on instruira le public de nos demarches les plus secrettes est un frein pour la plupart des hom. on a beau dire qu'on ne se rencontrera jamais avec la posterité; le desir d'en etre estimé, ou la crainte de meriter ses mépris, nous excite ou seroit nous retenir, et l'idée de laisser une bonne ou une mauvaise reputation, doit adoucir ou redoubler les chagrins de la vieillesse

il nous est donc tres important de ne pouvoir douter, que si nous sommes capables de manquer à ce que nous devons à la compagnie,

nos memoires en informeront l'avenir: songés encore, Monsieur, que vous n'avés pu rappeller les torts de mr. mignard à cet egard, sans retracer à l'academie ce qu'a souffert pour elle mr. lebrun son illustre pere.

en parlant avec cette noble franchise de ces deux fameux peintres vus faites par l'academie deux reparations à la fois: supposé qu'il se trouve encore des artistes tentés d'en user ainsi que fit jadis mr. Mignard, vous les intimidés, et vous encouragés ceux, qui, comme mr. lebrun sont traversés dans des entreprises, où le bien general est leur unique objet.

si j'etois jugé d'après ces principes, je le repete, l'academie de chirurgie, pourroit me demander pourquoy je n'ay pas voulu meriter ses remerciemens, au meme titre que celle de peinture en a faits à mr. le comte de caylus; ~~puisque~~ ~~la~~ j'en avois l'occasion la plus favorable.

je ne diray plus qu'un mot contre les fausses imputations de mr. David: il m'accuse d'avoir puisé dans des sources fangeuses, dans des ecrits desavoués. et il ajoute que d'après mon exemple, celuy qui sera chargé de faire mon eloge se trouveroit autorisé à en chercher les materiaux dans la lettre du naturaliste de la baye de quiberon, ou dans d'autres ecrits aussi indecents, qui ont été repandus contre moy. mr. David peut s'applaudir de cette comparaison, s'il la trouve judicieuse; mais je demande acte de l'imputation calomnieuse d'avoir puisé pour l'eloge de mr. Lecat dans des sources fangeuses; à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux ecrits avoués de mr. le cat. je proteste et j'en offre la preuve,

que je nay pas connu ces sources immondes; et que cest dans les apologies que mr lecat a faits de luy même que joy trouvé les anecdotes quil a employés pour sa gloire, et que jay employés à la même fin.

jajouterai, malgré toutes les contradictions, quil est plus loué par mon eloge que dans ceux qui ont été faits d'après les memoires fournis aux auteurs des ~~journ~~ ouvrages periodiques. ce sont des lieux communs, sur des objets indifferens, des louanges vagues qui ne portent sur rien, et un catalogue fort etendu d'ouvrages la plupart inconnus et sans aucun jugement qui en fasse connaitre le ~~prix~~ merite. il est vray que je me suis abstenu moy même de porter de jugement sur plusieurs, ce que jaurois pu faire, mais ils n'eussent pas été assés à lavantage de mr. Le cat, que je me proposois de louer bien sincerement. et il est très certain, quoyquon en puisse dire, que je l'ay reconnu pour un tres habile anatomiste, pour un grand physicien, pour un savant chirurgien, pour un homme d'un zele admirable pour le progrès de toutes les connoissances humaines, auquel il a sacrifié son temps, ses peines, sa fortune, sa santé et sa vie. cela est dit et prouvé formellement, quoyque mr. david pretende quon n'accorderoit pas ces qualités à son beau pere, d'après le portrait que jen ay fait. sil est excusable par son zele pour la memoire de mr. Lecat, je doute quon l'excuse de s'etre ~~[illegible]~~ servi contre moy des termes offensans, après la parole que je luy avois donnée d'adoucir les traits qui pourroient luy paraitre trop expressifs

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C 31

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE